

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE EN TI

RÉNOVER L'ÉTAT

PAR LES **TECHNOLOGIES** DE L'INFORMATION

ISACA, 9 février 2016

ENSEMBLE  
on fait avancer le Québec

Québec 

La Stratégie gouvernementale en TI

UNE NOUVELLE VISION QUI PERMET :

**DE REVOIR ET DE RENFORCER LA GOUVERNANCE,
DE GÉRER PLUS EFFICACEMENT LES TALENTS,
D'ADOPTER DE MEILLEURES PRATIQUES ET
DE RAPPROCHER L'ÉTAT DU CITOYEN.**

CONTEXTE

- Les TI au cœur des opérations de l'État
- Plusieurs efforts passés

PRINCIPAUX CONSTATS

- Gouvernance
- Dépassements des coûts et d'échéanciers
- Dépendance au recours aux ressources externes

La Stratégie gouvernementale en TI :

- Une vision claire pour mobiliser la communauté gouvernementale et ses partenaires
- Des changements structurels

OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE

Les TI doivent être gérées dans un souci de :

- Prioriser les bons investissements
- Contribuer à réduire les coûts au sein de l'appareil public
- Faciliter toujours davantage l'amélioration des services à la clientèle

« L'État doit s'appuyer à tout point de vue sur des technologies modernes, efficaces et utiliser en tout temps les meilleures pratiques pour atteindre ses objectifs »

QUATRE AXES D'INTERVENTION

1. Revoir et renforcer la gouvernance
2. Gérer plus efficacement les talents
3. Adopter de meilleures pratiques
4. Rapprocher l'État du citoyen

«...vers la destination souhaitée : être un véritable levier de transformation et d'innovation pour l'État afin de réduire les coûts et d'améliorer les services aux citoyens et aux entreprises »

AXE 1 REVOIR ET RENFORCER LA GOUVERNANCE

Axe 1 : Revoir et renforcer la gouvernance

Objectifs :

- Se doter d'une gouvernance plus efficace
- Coordonner centralement les investissements en TI
- Exercer un meilleur contrôle sur l'exécution des projets

***« Le dirigeant principal de l'information
deviendra plus que jamais le chef de file des TI
au gouvernement du Québec »***

MESURES

1. Renforcer le rôle du dirigeant principal de l'information
2. Réduire le nombre de dirigeants de l'information
3. Renforcer le rôle des dirigeants de l'information et accroître leur participation à la gouvernance
4. Réitérer que le dirigeant principal de l'information et le président du CSPQ exercent des rôles distincts
5. Confirmer le rôle du Conseil consultatif québécois des technologies de l'information
6. Élaborer un cadre de gestion gouvernemental des investissements en ressources informationnelles
7. Constituer et maintenir un portrait complet de l'état des actifs informatiques
8. Mettre sur pied un comité de vigie des grands projets
9. Poursuivre les améliorations du tableau de bord sur l'état de santé des projets

AXE 2 GÉRER PLUS EFFICACEMENT LES TALENTS

Axe 2 : Gérer plus efficacement les talents

Objectifs :

- Optimiser la gestion des ressources humaines
- Rehausser l'expertise interne
- Encadrer le recours à l'externe

« Il importe que le gouvernement maintienne et renforce le savoir-faire et les compétences de ses employés en TI »

MESURES

10. Constituer un portrait de la main-d'œuvre
11. Se doter d'une politique gouvernementale de main-d'œuvre en TI
12. Maximiser l'utilisation de l'expertise interne dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental
13. Ajouter des effectifs
14. Bénéficier du nouveau processus de dotation accéléré et d'un plan de promotion
15. Exiger que le plus haut dirigeant de l'organisme soit imputable de la mise en œuvre de la politique gouvernementale de main-d'œuvre en TI

AXE 3 ADOPTER LES MEILLEURES PRATIQUES

Axe 3 : Adopter de meilleures pratiques

Objectifs :

- Regrouper des services d'infrastructure
- Mettre à profit l'infonuagique
- Considérer davantage l'utilisation des logiciels libres
- Éviter la duplication coûteuse des solutions
- Améliorer la définition des besoins
- Réaliser les meilleures stratégies d'acquisition
- Ouvrir davantage les marchés publics aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux solutions innovantes
- Intégrité des entreprises

« La capacité de transformer nos façons de faire est essentielle pour relever les défis de demain »

MESURES

16. Déposer un cadre de référence concernant les services obligatoires
17. Encourager le recours à l'infonuagique par les organismes publics
18. Mettre en place un courtier en infonuagique
19. Considérer plus systématiquement le logiciel libre
20. Créer un catalogue des logiciels libres utilisés au gouvernement
21. Créer un répertoire de solutions partageables
22. Prévoir des espaces d'interaction entre les entreprises et le gouvernement
23. Favoriser le recours à l'appel d'intérêt
24. Adopter un règlement sur les contrats de TI offrant aux organismes publics des outils mieux adaptés aux particularités de ce secteur d'acquisition et inspirés de pratiques reconnues
25. Créer un pôle d'expertise en stratégies d'acquisition
26. Considérer davantage les contrats à forfait et l'allotissement des contrats
27. Améliorer l'accessibilité aux marchés publics
28. Favoriser la création de cellules d'innovation

AXE 4 RAPPROCHER L'ÉTAT DES CITOYENS

Axe 4 : Rapprocher l'État du citoyen

Objectifs :

- Accroître l'utilisation des technologies pour faciliter la vie des citoyens et des entreprises
- Offrir des données ouvertes de qualité
- Faire place à la participation et à la consultation
- Favoriser la collaboration

« Par ailleurs, la relation entre le citoyen et l'État doit être progressivement revue afin que l'innovation serve à rapprocher l'État des citoyens et facilite l'accès aux services gouvernementaux »

MESURES

29. Privilégier l'usage d'une solution unique d'identification gouvernementale
30. Prendre le virage de la mobilité dans l'évolution des services publics
31. Privilégier l'approche « numérique par défaut » dans les relations du gouvernement avec les citoyens et les entreprises
32. Fournir au public des données ouvertes de qualité qui répondent aux attentes
33. Offrir un nouveau portail de données ouvertes aux citoyens et aux entreprises
34. Organiser et participer à des *hackathons*
35. Offrir des outils de participation et de consultation
36. Accroître la collaboration entre les employés de l'État

« Ensemble, rénovons l'État par les technologies de l'information »



Le **chemin**
parcouru

Stratégie

Revoir et renforcer la gouvernance

axe

Le chemin parcouru

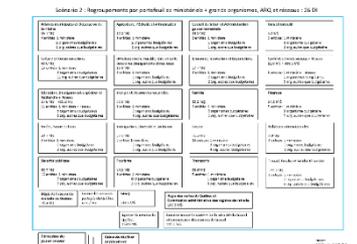
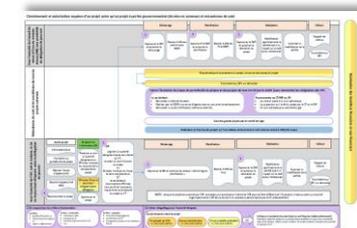
Élaboration d'un **Cadre de gestion des investissements**

Élaboration d'un **Cadre de gestion des projets**

Élaboration d'une **gouvernance renforcée**

Amélioration du **tableau de bord**

Rédaction d'un **projet de loi**



Stratégie

Gérer plus efficacement les talents

axe

2

Le chemin parcouru

- Normalisation des spécialités d'emplois en TI
- Collecte d'information pour le portrait gouvernemental de la main-d'œuvre en TI
- Une Politique gouvernementale de la main d'œuvre en élaboration
- Des talents en banque bientôt

Stratégie

Adopter les meilleures pratiques

axe

3

Le chemin parcouru

- **L'infonuagique** : maintenant une réalité dans la fonction publique
- **Un Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information**
- **Des mesures de la stratégie dans le Passeport Entreprises**
- **Un cadre de référence des services obligatoires en élaboration**
- **Consolidation des centres de traitement informatique et mise en place du service gouvernemental de traitement et stockage**
- **Positionnement stratégique du Centre d'expertise en logiciels libres**

Stratégie

Rapprocher l'État des citoyens

axe

4

Le chemin parcouru

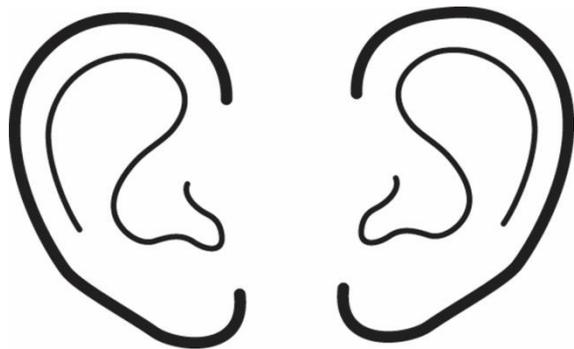
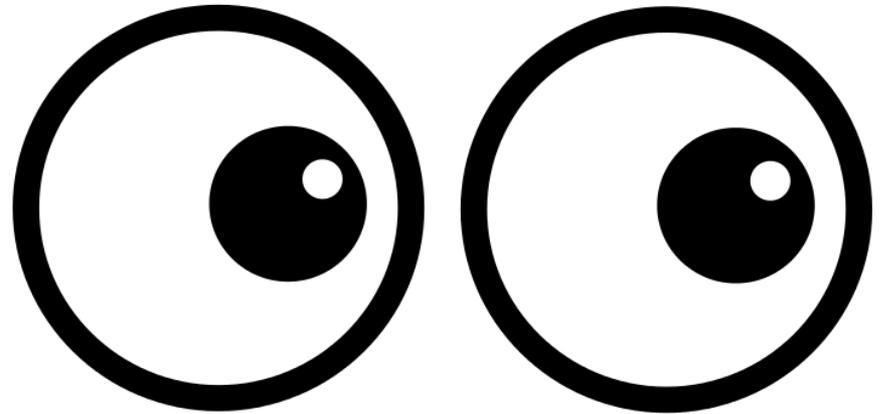
- En route vers une **solution unique d'identification gouvernementale**
- Publication et mise à jour **de jeux de données**
- Un **nouveau portail de données ouvertes** développé
- Implication dans des **Hackathons**
- Des **outils de collaboration** davantage utilisés

Stratégie



Stratégie

Savoir lire son **environnement**



Savoir écouter pour obtenir
l'engagement des principaux acteurs

MERCI!